

DELIBERATION N°2022-06-23-2.11

Séance du 23 juin 2022

Point n°2.11 : Offre de formation – LMD – Licence/Droit/Droit public général/3ème année

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70 ;

VU la délibération du Conseil de la composante DROIT ET SCIENCES POLITIQUES ;

Après délibération, le Conseil de pôle Sociétés :

1) Approuve, à partir de l'année universitaire 2022-2023, la maquette modifiée correspondante à :

- **Diplôme : Licence**
- **Mention : Droit**
- **Parcours : Droit public général**
- **Année(s) : 3ème année**

Les documents sont annexés à la délibération.

Membres en exercice	29
Nombre de votants	24
Voix pour	24
Voix contre	0
Abstentions	0

Nantes, le 30 juin 2022

Hélène PEROZ
Directrice du pôle Sociétés



SEMESTRE 5

	Par semestre		Modalités	Par semestre		Type d'épreuve session 1 (décembre - janvier)	Durée des écrits	Session 2 sur inscription (juin - juillet)			
	CM	TD		ECTS	Coef.						
Unité de spécialisation et méthodologie (D5USMPU)			OBLIGATOIRE	16	16						
Libertés et droits fondamentaux (D5CM-15)	30h		1 CM + TD		2	Écrit	3h00	Identique à la session 1			
TD Libertés et droits fondamentaux (D5TD-15)		18h				Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note			
Droit des collectivités territoriales (D5CM-03)	30h		1 CM + TD au choix		2	Écrit	3h00	Identique à la session 1			
TD Droit des collectivités territoriales (D5TD-03)		18h				Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note			
Droit fiscal (D5CM-06)	30h					Écrit	3h00	Identique à la session 1			
TD Droit fiscal (D5TD-06)		18h				Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note			
Droit international public 1 (D5CM-07)	30h					Écrit	3h00	Identique à la session 1			
TD Droit international public 1 (D5TD-07)		18h				Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note			
Unité complémentaire (D5UC1PU)			OBLIGATOIRE	9	9						
Droit des collectivités territoriales (D5CM-03)	30h		2 CM non choisis en TD		1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1			
Droit fiscal (D5CM-06)	30h					Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1			
Droit international public 1 (D5CM-07)	30h		1 CM au choix		1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Oral			
Droit civil des biens (D5CM-01)	30h					Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1			
Droit des sociétés (D5CM-04)	30h					Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1			
Droit du travail 1 (D5CM-05)	30h					Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1			
Histoire des libertés publiques (D5CM-11)	24h					Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1			
Unité Culture juridique et Grand Oral (D5UGOPU)			OBLIGATOIRE	4	4						
Introduction au droit de l'environnement et de l'urbanisme (D5CM-13)	24h		1 CM au choix		1	Le grand oral est organisé pendant la session d'examens du semestre 2	20 minutes préparation 20 minutes audition	Identique à la session 1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	
Droit de la sanction (D5CM-02)	24h								Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	
Histoire de la justice (D5CM-10)	24h								Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	
Introduction aux politiques publiques (D5CM-14)	24h								Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	
Unité de compétences complémentaires (D5UCCPU)			OBLIGATOIRE	1	1						
Langue étrangère : Allemand (D5TD-90), Anglais (D5TD-91) ou Espagnol (D5TD-92)		15h	1 langue au choix		1	Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note			
Filière britannique et irlandaise (1) (DFFBN-)											
Certification IELTS FFB2 (D5TD-9B)		25h									
Constitutional law of the United Kingdom and Ireland FFB1 (D5CM-LB)	24h				0	1	Le grand oral est organisé pendant la session d'examens du semestre 2	20 minutes préparation 20 minutes audition	Identique à la session 1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00
Parcours culture juridique (2) (D5UCPU)											
Séminaire de culture juridique (D5CM-95)	30h										

(1) Réservée aux étudiants inscrits dans la filière dès la première année de licence

Parcours culture juridique (2) (D5UCPU)

Séminaire de culture juridique (D5CM-95)	30h	
--	-----	--

(2) Inscription sur dossier en octobre

SEMESTRE 6

	Par semestre		Modalités	Par semestre		Type d'épreuve session 1 (avril - mai)	Durée des écrits	Session 2 sur inscription (juin - juillet)			
	CM	TD		ECTS	Coef.						
Unité de spécialisation et méthodologie (D6USMPU)			OBLIGATOIRE	16	16						
Droit de l'Union européenne (D6CM-02)	30h		1 CM + TD		2	Écrit	3h00	Identique à la session 1			
TD Droit de l'Union Européenne (D6TD-02)		18h				Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note			
Droit de la propriété publique (D6CM-03)	30h		1 CM + TD au choix		2	Écrit	3h00	Identique à la session 1			
TD Droit de la propriété publique (D6TD-03)		18h				Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note			
Droit international public 2 (D6CM-06)	30h					Écrit	3h00	Identique à la session 1			
TD Droit international public 2 (D6TD-06)		18h				Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note			
Unité complémentaire (D6UCPU)			OBLIGATOIRE	9	9						
Droit de la propriété publique (D6CM-03)	30h		1 CM		1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1			
Droit international public 2 (D6CM-06)	30h		non choisi en TD		1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1			
Droit du travail 2 (D6CM-05)	30h		1 CM		1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1			
Procédure pénale (Les principes directeurs) (D6CM-14)	30h		au choix		1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1			
Histoire des idées politiques (D6CM-09)	24h		1 CM		1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1			
Procédures fiscales (D6CM-15)	30 h		au choix		1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	Identique à la session 1			
Unité Culture juridique et Grand Oral (D6UGOPU)			OBLIGATOIRE	4	4						
Grands systèmes politiques (D6CM-08)	24h		1 CM		1	Tirage au sort d'un sujet portant sur les enseignements suivis au semestre 1 et au semestre 2	20 minutes préparation 20 minutes audition	Identique à la session 1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	
Grandes notions du droit privé (D6CM-07)	24h		1 CM au choix		1				Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00	
Histoire du droit international (D6CM-11)	24h			1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit				1h00		
Philosophie du droit (D6CM-13)	24h			1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit				1h00		
Unité de compétences complémentaires (D6UECPU)			OBLIGATOIRE	1	1						
Langue étrangère : Allemand (D6TD-90), Anglais (D6TD-91) ou Espagnol (D6TD-92)		15h	1 langue au choix		3	Contrôle continu tout au long du semestre		Report de note			
Culture et Compétences Numériques - Certification Pix	3h	3h			1	Contrôle continu tout au long du semestre					
Unité de professionnalisation (D6PROPU)			FACULTATIF		1						
Stage (D6SE-16)				Bonification		Oral de soutenance	15 minutes	Pas de session 2			
Filière britannique et irlandaise (3) (D6FFBN-)											
Torts and contracts FFB2 (D6CM-9B)	24h				0	1	Le grand oral est organisé pendant la session d'exams du semestre 2	20 minutes préparation 20 minutes audition	Identique à la session 1	Si effectif < 50 = Oral ; Si effectif >50 = Ecrit	1h00
<small>(3) Réservée aux étudiants inscrits dans la filière dès la première année de licence</small>											
Parcours culture juridique (4) (D6UCJPU)											
Séminaire de culture juridique (D6CM-95)	30h										
<small>(4) Inscription sur dossier en octobre</small>											
Unité Valorisation de l'Engagement Étudiant (D8LIVEE)			FACULTATIF		Bonification						
Reconnaissance de l'engagement étudiant						Informations dans le RCC					

Les principes relatifs aux modalités d'exams des différents UE sont précisés dans le RCC Licence. La disposition générale concernant les dispenses d'assiduité est à consulter à l'article 12 du RCC Licence.

La disposition générale concernant les dispenses d'assiduité est à consulter dans l'article 7 des RCC licence. MCC voté au conseil de gestion du 2 juin 2022.